

## ARGUMENTAIRE

Depuis la Déclaration de Lisbonne (Conseil européen extraordinaire, mars 2000), la société de l'information est au cœur des réflexions politiques, économiques et scientifiques.

Les enjeux, pour le citoyen, la collectivité, les entreprises, en sont d'autant plus considérables que les moyens de communication d'information se sont multipliés et complexifiés à l'extrême, tandis que les supports d'information se sont de plus en plus fragilisés et ont accru de manière exponentielle leur dépendance à la technologie et à l'ingénierie logicielle.

Cette mutation est le plus souvent vécue en envisageant l'avenir plus que le passé, en privilégiant le court ou le moyen terme plus que le long terme et en accentuant la place du matériel et de l'équipement plus que celle du capital humain et de la formation.

Or, si l'information a naturellement une valeur opérationnelle immédiate, elle peut aussi constituer un patrimoine irremplaçable. La polysémie du mot « archives », parfois remplacé par le mot anglais « record » rend bien compte de ces deux facettes d'une même réalité.

En outre, comme pour l'information traditionnelle, et sans la remplacer, mais à un degré sans doute bien plus aigu, se posent les questions du repérage, de la collecte, de l'évaluation, de la description, de la conservation, de la préservation à long terme, de la garantie et des règles d'accessibilité, de la valorisation en tant que patrimoine, c.-à-d. des fonctions faisant appel de manière particulièrement cruciale aux facultés humaines de discernement, de remise en contexte, d'analyse et de synthèse.

La formation des spécialistes de l'archivage est dès lors en débat. En témoignent la recherche menée par C. COUTURE : *Education and research in archival science : general tendencies*, étude présentée au Congrès européen des Archives de Florence en 2000 ou encore les réflexions présentées au XV<sup>e</sup> Congrès international des Archives de Vienne en août 2004 par J.R. CRUZ MUNDETT (U. Carlos III, Madrid) : *Building new knowledge for archivists : evolving towards a common core curriculum* ; K. UHDE ((Archivschule Marburg) : *Elaboration d'un nouveau savoir pour les archivistes : l'évolution de l'enseignement sur les archives et la conservation à l'âge numérique* ; D. BONDUE (archiviste de Saint-Gobain, Fr.) : *Towards successful and relevant training : the competency model* et d'autres. Plusieurs modèles de spécialiste de la gestion des archives se dégagent, tantôt fondés sur des traditions nationales (tradition allemande de la *Registratur*), tantôt appuyés sur des divisions technologiques (spécialiste des archives anciennes ou, au contraire, expert en archivage électronique), tantôt encore basés sur des responsabilités fonctionnelles (archiviste public ou gestionnaire d'archives d'entreprises ou d'archives médicales).

C'est dans ce contexte de débat que le colloque projeté se propose, en partant d'une logique de « compétences », en identifiant les besoins générés par l'exercice de chaque fonction archivistique, en réintroduisant une perspective de gestion à long terme et en se situant sans équivoque dans une perspective européenne, d'identifier les éléments clés d'une formation archivistique et leurs contenus fondamentaux. L'ensemble de la réflexion s'appuie sur les travaux du Conseil International des Archives et se fait en partenariat avec les principales institutions universitaires européennes et nord-américaines de formation et de recherche en archivistique.